

Re: Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Pays d'Aubagne et de l'Etoile - saisine officielle PPA
GEYNET Claudie PREF13 <claudie.geynet@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Lun 13/06/2022 11:07

À :

- URBANISME PAE <urbanisme.pae@ampmetropole.fr>

Cc :

- BERRAI linda <linda.berrai@ampmetropole.fr>;
- DELAUNAY Romain <romain.delaunay@ampmetropole.fr>;
- DUBOIS Julie <julie.dubois@ampmetropole.fr>;
- PAYAN Patrick PREF13 <patrick.payan@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Bonjour,

Comme je l'avais indiqué à Mme DUBOIS par courriel du 06 avril 2022, si la ou les communes ne sont pas soumises à la "loi littoral", il n'y a pas de passage en CDNPS.

Cordialement

Claudie GEYNET

Secrétariat CDNPS

Bureau de l'utilité publique, de la concertation et de l'environnement

Place Félix Baret

CS 80001 - 13282 MARSEILLE CEDEX 06

Tél : 04 84 35 42 38 - Mobile : 07 85 63 74 32

www.bouches-du-rhone.gouv.fr



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

| Direction de la citoyenneté, de la légalité et de l'environnement

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message original -----

Sujet : [INTERNET] Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Pays d'Aubagne et de l'Etoile -
saisine officielle PPA

De : URBANISME PAE <urbanisme.pae@ampmetropole.fr>

Pour : BERRAI linda <linda.berrai@ampmetropole.fr>, DELAUNAY Romain <romain.delaunay@ampmetropole.fr>

Copie à : BERRAI linda <linda.berrai@ampmetropole.fr>, DELAUNAY Romain <romain.delaunay@ampmetropole.fr>

Date : 13/06/2022 10:09

Mesdames, Messieurs,

Suite à l'arrêt du PLUi en Pays d'Aubagne et de l'Etoile du 5 mai 2022, les saisines officielles des Personnes Publiques Associées et Personnes Publiques Consultées vous ont été transmises le vendredi 10 juin 2022 en courrier recommandé. Ce courrier s'accompagne d'un lien de téléchargement du dossier complet.

En complément du courrier postal, afin que vous puissiez démarrer votre analyse, nous vous transmettons dès à présent le lien de téléchargement du dossier :

www.grosfichiers.com/JcLGbF7Ac8Swww.grosfichiers.com/JcLGbF7Ac8S

L'enquête publique du PLUi se déroulera à la mi-septembre, dès la fin des 3 mois de période de retour des Personnes Publiques Associées.

Le service planification urbaine du Pays d'Aubagne et de l'Etoile reste à votre entière disposition.

Bien cordialement



TERRITOIRE
PAYS D'AUBAGNE
ET DE L'ÉTOILE



ampmetropole.fr

BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02

Julie DUBOIS

ASSISTANTE DE GESTION SPÉCIALISÉE

Service Planification Urbaine
Direction Développement Urbain du Territoire
Pôle Projets et Réalisations

Tél. 04 42 62 80 13